



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : dominique.mangeard@oise.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 15 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes du Clermontois

Si protocole de préfiguration : date de signature : 28 juin 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CC du Clermontois, nature: CC, SIREN: 246000376
- Préfète de l'Oise

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SDAGE
- PCAET
- PLUI
- SAGE
- PLH

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Une étude pré-opérationnelle à la faisabilité d'une OPAH sera lancée courant du premier semestre 2022.
- Contractualisation avec l'ADIL Afin de développer sur le territoire la tenue de permanences pour l'information sur le logement et l'énergie et ainsi informer la population sur les dispositifs déjà existants
- Contrat de ville
- Contrat territoire lecture (CTL)
- Contrat local de Santé

- Contrat de transition écologique
- Pacte financier et fiscal

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Projet de territoire Document adopté le 16 décembre 2021.
- Orientation 1 : Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire
- Orientation stratégique 1 : Un territoire attractif et résilient ; Cette orientation se décline en plusieurs axes principaux : la mobilité, l'habitat, le développement économique, et l'aménagement. : "Un Plan de Mobilité Simplifié au service d'une véritable stratégie de mobilité" Ainsi, plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées telles que :
 - L'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) autour de la gare de Clermont ;
 - L'élaboration d'un Schéma directeur des modes actifs afin de doter l'intercommunalité d'un réseau d'infrastructures cyclables continu dans les espaces périurbains et ruraux (action 15 du PdMS).; Ou encore le dispositif d'autostop structuré, organisé et sécurisé, Rezo Pouce, en cours de déploiement qui poursuit l'objectif de privilégier les offres de mobilité légères et adaptables dans les espaces périurbains et ruraux (action 23 du PdMS). Par ailleurs, le Pays du Clermontois va prochainement lancer une étude de maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement et l'accessibilité de son réseau de transport collectif, Le Bus.
- Un diagnostic exhaustif est en cours sur l'ensemble du territoire intercommunal qui permettra d'avoir une vue d'ensemble de l'habitat et du logement et connaître ainsi les actions à mettre en place
- Une attention particulière sera portée sur la reconversion des friches présentes sur le territoire (Friches Fernel, Rabourdin, CHI) afin de répondre aux obligations imposées en matière de réduction de l'artificialisation des sols
- Des opérations significatives qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche Petite ville de Demain (PVD) représentent des enjeux importants au titre de l'attractivité. Parmi elles, on peut noter : Des friches à reconquérir :
 - Le CHI de Clermont
- La friche Rabourdin à Mouy
- La friche SGB à Mouy
- Une reconnexion nécessaire avec le patrimoine
- Des flux à générer en coeur de ville
- Orientation 2 : "Un territoire acteur du développement économique : avec un plan d'actions définis autour de 4 axes de travail :
 - Accroître le dynamisme du Pays Clermontois et promouvoir le territoire

Accompagner les entreprises existantes et répondre à leurs besoins |
Soutenir les créateurs d'entreprises et pérenniser les entreprises
existantes | Améliorer l'offre immobilière

- Orientation stratégique 2 : Territoire en transition écologique
- La préservation de la ressource en eau”
- Etablir un plan de lutte contre les déchets
- Se doter d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)”
- la rénovation énergétique : la mise en place de la géothermie à la maison de la petite enfance de Clermont ; | le remplacement de chaudières dans les salles de sport et la réhabilitation de toitures
- Orientation stratégique 3 : Le Clermontois, Territoire inclusif
- vise également à la transition numérique et le développement d'une politique culturelle ambitieuse pour notre territoire. En effet, cet axe se décline en faveur : | de la culture ; | du numérique ; | de la santé et du sport ; | ainsi que des services à la population
- Le CRTE vise également à la transition numérique et le développement d'une politique culturelle ambitieuse pour notre territoire. En effet, cet axe se décline en faveur : | de la culture ; | du numérique ; | de la santé et du sport ; | ainsi que des services à la population
- projets visant à réhabiliter le Cinéma, le Centre Aquatique. Le projet de construction d'un nouveau complexe sportif dans le cadre des JO 2024 est
- Le projet de réhabilitation de l'espace Fernel en pôle culturel va devenir un centre culturel au rayonnement intercommunal avec une médiathèque, un espace numérique comportant un fab-lab mais aussi les nouveaux locaux du Centre d'animations et de loisirs
- ...

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Opération de requalification (friches...)
- Espaces publics, espaces verts

- Commerce, artisanat de proximité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité
- Culture et patrimoine
- Sport
- Tiers Lieux
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Efficacité énergétique
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Loisirs

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 60

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 55

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Sous-préfète
- financeurs potentiels
- Cheffe de projet
- Nom: CC du Clermontois, nature: CC, SIREN: 246000376

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques : Etat, Collectivités, Agences , ADEME, SE60, ANCT, Banque des Territoires, Europe, et syndicats d'énergie

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : ingénierie au sein de l'EPCI

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 494 873€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 1.57M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€